Projet de réforme de la voie pro : nos analyses

lundi 24 octobre 2022, par CGT educ’action

Les annonces du 13 septembre dernier de M. Macron ont dessiné les contours d’une nouvelle réforme de la voie pro, applicable à la rentrée 2023. Offensive libérale majeure contre la voie professionnelle sous statut scolaire, cette réforme s’apparente à un vaste plan social pour les personnels, et à un recul social et historique majeur pour les élèves. Retrouvez et téléchargez quelques-unes de nos analyses ici :

Le lycée professionnel dans le viseur de Macron
Alors que les besoins sociaux et l’urgence climatique nécessiteraient un effort considérable d’élévation des qualifications des jeunes, il ne s’agit, pour le gouvernement, que d’adapter, par les « compétences », la main-d’œuvre aux seules exigences des employeurs. Les dernières déclarations de Macron qui visent à démanteler la voie professionnelle sous statut scolaire, reprennent, à l’envie, cette doxa libérale de l’entreprise qui formerait mieux que la voie scolaire et qui par conséquent insérerait mieux. Lire la suite ici.

Voie pro : une année décisive !
La rentrée 2022 s’est faite sous haute tension dans la voie professionnelle. Sortir de la "Transformation de la Voie Professionnelle" (TVP) est une urgence. Cependant, la circulaire de rentrée de M. N’Diaye accélère au contrairement le démantèlement de la voie pro, alors que l’idéologie du tout-apprentissage s’avère être un gouffre financier autant qu’une cause d’augmentation des discriminations comme des risques liés au travail des jeunes. Lire la suite ici.

L’apprentissage : une voie dangereuse
En 2019, l’Assurance maladie a recensé 10 301 accidents du travail d’apprenti·es. Plus d’un par heure ! À cela s’ajoutent 3 110 accidents de trajet. Les apprenti·es représentent 50% des accidents de travail des salarié·es de moins de 20 ans.
15 apprenti·es sont décédé·es en une année du fait du travail (12 dans des accidents de trajet).